



1014, rue Valiquette, Sainte-Adèle, Québec J8B 2M3  
(450) 229-6637 Télécopieur : (450) 229-5203

---

## RÈGLEMENT N<sup>o</sup> 321-2016

### AVIS PUBLIC

#### EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE:

Conformément à l'article 48.25 de la *Loi sur les transports* que le conseil des maires de la MRC des Pays-d'en-Haut a présenté un projet de modification concernant le service de transport en commun intermunicipal des personnes desservant le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut et assurant une liaison avec des points situés sur le territoire de la MRC des Laurentides et de la Ville de Saint-Jérôme en vue de son adoption lors de la séance du 13 septembre 2016.

- *Zone centre : Ajouter un circuit, par autobus, circuits # 30,31, 32 et 33: un départ de Sainte-Agathe-des-Monts vers Saint-Jérôme à 6h45 et 16h03 ainsi qu'un départ de Saint-Jérôme vers Sainte-Agathe-des-Monts, à 8h02 et 17h20, du lundi au vendredi, du 22 août 2016 au 25 mai 2017, selon le calendrier scolaire du cégep de Saint-Jérôme. Le tout est défini à l'annexe A du projet de règlement.*
- *Zone centre : Ajustements de l'horaire des circuits # 3, 7, 9, 15, 21,23, 25, 27 et 6, 8, 14,16, 20, 22, 24 et 26. Le tout est défini à l'annexe A du projet de règlement.*

Ces modifications **entreront en vigueur le 13 septembre 2016**. Ledit règlement est présentement au bureau de la MRC des Pays-d'en-Haut (1014, Valiquette à Sainte-Adèle) ainsi qu'au bureau de chacune des municipalités constituantes de ladite MRC des Pays-d'en-Haut et toute personne peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau.

Fait à Sainte-Adèle, ce treizième (13<sup>e</sup>) jour du mois de septembre de l'an deux mille seize (2016).

Jackline Williams  
Directrice générale